

LES ASSOCIATIONS VOUS PARLENT

TROC LA VIE

Il va bientôt être le moment des Fêtes des Mères et Pères. L'association se propose de vous déposer des viennoiseries avant 9h00 à cette occasion.

Vous pouvez passer vos commandes et règlement en nous contactant au 06 64 91 00 28 Stéphane

Notre action pétanque programmée/envisagée cet automne sera réalisée fin Septembre.



THÉÂTRE DU PETIT JARDIN

Le Théâtre du Petit Jardin « des histoires qui rassemblent »

Un début d'année intense et une bonne nouvelle pour l'association !

Depuis le 22 janvier 2026, le Théâtre du Petit Jardin est autorisé à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % pour ses activités reconnues d'intérêt général.

L'association a vécu un début 2026 particulièrement animé.

Le 26 février, Jonquières affichait complet pour notre nouveau spectacle mêlant marionnettes, théâtre et conte.

Quelques jours plus tôt, les 21 et 22 février, notre nouvel Escape Game, Le mystère du dernier vitrail d'Armand Maloire, rencontrait un succès remarquable.

De nouvelles dates seront proposées pour celles et ceux qui l'ont manqué.

Notre tournée se poursuit :

29 avril et 30 mai au Meux (complet),

27 et 28 juin 2026 à Maignelay-Montigny.

En avril, ce sont les bibliothèques de Venette et de Chevrières qui ont accueilli notre spectacle de Marionnettes.

En juin, nous serons dans les écoles :

11 juin à l'école de Jonquières pour un spectacle sur le thème des écrans,

25 juin à l'école maternelle Faroux de Compiègne

puis nous vous donnerons rendez-vous pour une rando contée au sein du village.

Le calendrier du second semestre sera bientôt dévoilé... avec quelques surprises.



COMITÉ DES FÊTES DE JONQUIÈRES

Au mois de février, notre loto a rassemblé une centaine de participants dans une ambiance chaleureuse et familiale. Entre suspense, éclats de rire et nombreux lots remportés, cette soirée a une nouvelle fois été placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Fin mars s'est tenue la toute première édition de notre soirée dansante, qui a réuni environ

90 personnes. Cette belle soirée festive a été rythmée par la musique, la danse et une ambiance conviviale tout au long de la nuit. Les convives ont également pu profiter d'un repas généreux et savoureux, orchestré avec soin durant toute la soirée. Cette première édition restera un très beau souvenir et encourage déjà l'association à renouveler l'expérience.

Encore un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ces événements, que ce soit par leur aide, leur présence ou leur soutien. Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochains rendez-vous ! À noter la Brocante le 13 septembre 2026 ainsi que le Beaujolais Spectacle le 20 novembre 2026.



Mentions légales

Directeur de la publication : JC CHIREUX - Rédaction Service communication - 18 rue de l'Archerie - 60680 Jonquières

Illustrations : conseillers, associations. Paru en Mai 2026

site : <https://www.jonquieres60.fr> - <https://facebook.com/mairiedejonquieres/> - E-mail : contact@jonquieres60.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères Jonquiéroises, Chers Jonquiérois,

Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance renouvelée que vous m'avez accordée en me permettant de poursuivre mon engagement en tant que maire de notre charmante commune. Cette confiance m'honore et m'oblige. Elle est aussi la reconnaissance d'un travail collectif mené avec détermination au service de tous.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale pleinement mobilisée, nous avons la volonté de poursuivre le travail entrepris : agir avec responsabilité, préparer l'avenir et améliorer le quotidien.

Nous avons fait le choix d'une gestion financière rigoureuse et responsable, ce qui nous permet de désendetter progressivement notre commune tout en conservant notre capacité d'investissement.

Les années à venir seront marquées par la poursuite de différents travaux structurants comme la réfection de la rue SAINT NICOLAS, la mise en valeur de notre patrimoine communal et le maintien de notre école.

Nous continuerons notre soutien à la vie associative et plus particulièrement à notre cadre de vie.

Ensemble poursuivons le développement de notre commune.

Jean-Claude CHIREUX
Maire de Jonquières

AMÉNAGEMENT TRAVAUX GESTION DES BOIS

Restauration de l'église

L'église Saint-Nicolas fait actuellement l'objet d'une opération de restauration concernant les soubassements dans sa nef. Ces parties basses des murs avaient été recouvertes d'un ciment devenu inadapté aux matériaux anciens de l'édifice.

Si le ciment semblait autrefois protéger les murs, il empêchait en réalité les pierres de «respirer». L'humidité naturelle restait prisonnière des maçonneries, provoquant progressivement des dégradations : pierres fragilisées, salpêtre...

Afin de préserver durablement ce patrimoine, les soubassements sont entièrement repris avec un enduit à la chaux qui permet aux murs d'évacuer naturellement l'humidité tout en protégeant les pierres.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette intervention représente un véritable travail de sauvegarde du patrimoine local. Grâce à ces travaux, les murs retrouveront leur capacité naturelle à respirer, garantissant une meilleure pérennité de l'édifice pour les générations futures.

Cette restauration des soubassements constitue une étape dans l'entretien et la mise en valeur de l'église de Jonquières, témoin précieux de l'histoire du village.



AGENCE
FRANCE TRÉSOR

INFORMATION ADMINISTRATIVE DE LA MAIRIE

Nous souhaitons vous informer que chaque facture émise par la mairie (cantine, périscolaire, location de la salle des fêtes, loyers, concessions du cimetière, etc.) est ensuite transmise au Trésor Public, qui se charge directement de l'envoi et du recouvrement des factures auprès des administrés.

Depuis quelques mois, le Trésor Public a mis en place un nouveau fonctionnement : les factures peuvent désormais être déposées directement sur votre espace personnel du portail des impôts, sans envoi papier systématique.

Nous vous invitons donc à être vigilants et à consulter régulièrement votre espace personnel afin de prendre connaissance des factures émises et de procéder à leur règlement dans les délais impartis.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION NUISANCES SONORES

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements : les bruits inutiles, désinvoltes et agressifs.

Les nuisances sonores sont réglementées par l'Arrêté préfectoral du département de l'Oise du 15 novembre 1999 en Article 2 et 7.

Respectons nos voisins...

En se rappelant que les travaux de bricolage, de nettoyage, de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés **exclusivement aux heures ci-dessous**.

JOURS DE LA SEMAINE

Du Lundi au Vendredi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 19h30

Samedi : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00

Dimanche et Jour férié : 10h00 – 12h00

D'autre part, nous vous rappelons que les chiens doivent être impérativement tenus. Tout incident ou accident engagera la responsabilité du propriétaire.



ET SI VOTRE POUBELLE DEVENAIT UNE RESSOURCE ?



Chaque année, un habitant de notre commune jette en moyenne 360 kg de déchets. Une montagne ! Mais la bonne nouvelle, c'est qu'une grande partie peut avoir une seconde vie — à condition de bien trier.

Le saviez-vous ? Une canette en aluminium triée est recyclée et de retour en rayon en... 60 jours seulement. Le verre, lui, est recyclable à l'infini sans perte de qualité.

Trier, c'est aussi faire des économies collectives : moins de déchets en enfouissement, c'est moins de taxes pour tout le monde.

Un doute sur un déchet ? Consultez le guide du tri disponible en mairie ou sur quefairedemesdechets.fr

Ensemble, faisons de notre village un exemple de commune engagée !

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Inscriptions pour la rentrée de septembre

Toute nouvelle inscription doit être d'abord sollicitée à la mairie, suivie d'une demande auprès de la directrice de l'école, Mme Anne-Cécile BRUNEL.

Téléphone de la mairie : 03 44 37 39 00

Téléphone de l'école : 03 44 83 97 28

Semaine sans écran

Comme des centaines d'écoles en France, l'école de Jonquières participera à ce défi national :

Un événement collectif qui a pour objectif de faire vivre à tous les acteurs de l'école (*élèves - enseignants - parents*) un moment de réflexion, de prise de recul sur l'usage des écrans et des outils connectés.

Elle aura lieu **du 8 au 18 juin** à Jonquières selon le programme suivant :

Lundi 8 juin : Café des parents avec rencontre d'infirmières qui présenteront les enjeux pour la santé.

Jeudi 11 juin : Spectacle sur le thème par le Théâtre du Petit Jardin.

Vendredi 12 juin : École du dehors en forêt.

Mardi 16 juin : Après-midi de Jeux de société avec les parents et grands-parents.

Un défi ambitieux à une époque où le téléphone portable, outil de communication, pour ne citer qu'un exemple, isole de plus en plus l'individu dans son espace individuel.

Fête de l'école

Elle aura lieu le **Vendredi 26 Juin**, Spectacle des enfants à **17h30** suivi de la kermesse organisée avec l'aide de l'Association des Parents d'élèves.



LE PARCOURS CITOYEN : UN ENGAGEMENT IMPORTANT POUR LES JEUNES

De l'école au lycée, le parcours citoyen s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs responsabilités.

Le parcours citoyen accompagne chaque jeune vers la vie d'adulte et la citoyenneté. Il permet de mieux connaître les valeurs de la République, les droits et les devoirs de chacun, ainsi que le rôle de la défense nationale.

Une étape essentielle de ce parcours est le **recensement citoyen, obligatoire dès l'âge de 16 ans**. Cette démarche simple se fait en mairie et permet ensuite d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement est indispensable pour :

- Passer certains examens et concours (*BAC, permis de conduire, concours publics*) ;
- Être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans ;
- Participer pleinement à la vie citoyenne.

Les jeunes concernés sont invités à effectuer cette démarche dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Être citoyen, c'est aussi s'informer, s'engager et participer à la vie de la commune et du pays. Le parcours citoyen constitue une première étape vers cette responsabilité.

Lors de la séance du conseil municipal de Jonquières en date du 14 avril 2026, Patrice FRONTCZAK a été nommé correspondant défense. Le correspondant défense est un élu municipal, il a vocation à développer le lien Armée-Nation et promouvoir l'esprit de défense. Il sensibilise notamment les jeunes au parcours citoyen (*recensement, Journée Défense et Citoyenneté*) et veille à maintenir le lien entre les citoyens et la défense nationale.

Vous pouvez contacter le correspondant défense par mail sur le site de la Mairie : www.jonquieres60.fr rubrique « Nous contacter ».

À VOTRE RENCONTRE

Dans le cadre de l'engagement de la municipalité pour la commune, nous vous proposons un moment de rencontre et d'échange directement chez vous.

Dans les mois à venir, des élus de la commission intergénérationnelle de la mairie passeront vous voir pour connaître vos besoins, vos attentes et y répondre au mieux ou tout simplement faire connaissance.



JONQUIÈRES EN FÊTE



Comme chaque année depuis 2021, nous organiserons avec l'aide des associations notre fête musicale le **SAMEDI 27 JUIN 2026** sur le parking de la salle LE GRAND PRÉ.

A disposition dès **14 HEURES** structures gonflables pour les enfants et buvette pour se désaltérer.

Cette année un buffet républicain sera OFFERT à tous les jonquéroises et jonquérois inscrits pour se restaurer.

Vous pourrez inviter vos amis et vos familles des autres communes également sur inscription au prix de 18 euros pour les adultes et 10 euros pour les moins de 10 ans.

Un bulletin d'inscription sera distribué dans les jours à venir. Ne tardez pas à réserver.

Le tout se terminera par notre traditionnel feu d'artifice.